

Les ateliers d'une durée de 2 à 3 heures se déroulent d'autant mieux que la communication est fluide entre les participants. L'attention et l'écoute de l'autre sans jugement permettent d'approfondir les échanges dans lesquels on essaie de décrire les faits plutôt que de les interpréter. Le coordinateur de l'atelier peut, s'il le souhaite, s'intégrer aux groupes d'échanges (3 et 5 participants) et y participer comme tous les autres participants afin de faire ses propres investigations.

ATELIER

VIOLENCE PERSONNELLE

Atelier de réflexion individuelle et d'échanges en groupe sur le rejet des différentes formes de violence dans la société et sur des situations réelles de violence personnelle. Réflexions sur les manifestations, les incidences et les possibles solutions.

Présentation des participants et communication des prérequis de l'atelier et de la forme de travail. (5')

Échanges en groupe. Quels sont les deux ou trois types de violences que je rejette le plus dans la société ? Pourquoi ? Qu'est-ce qu'elles me produisent ? À mon avis, comment se sont-elles installées dans la société ? Quelles sont les solutions pour les éradiquer ? (30')

Réflexion personnelle. Évoquer une situation de violence personnelle. Comment s'est-elle manifestée ? Quelles ont été les conséquences ? Qu'est-ce que cette situation me produit aujourd'hui ? (15')

Échanges en groupe sur cette situation. Les participants du groupe à la suite de chaque présentation, sont invités à donner leurs points de vue, à faire des suggestions et à donner des recommandations. (50')

Ensemble. Chaque participant expose à l'ensemble ses réflexions sur les recommandations qu'il a reçues et présente ses conclusions personnelles et s'il le souhaite, exprime ses conclusions sur le travail réalisé au cours de l'atelier. (35')

Conclusions. (5')